

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 10/04/2024  
ID Télétransmission : 033-213300635-20240409-135700-DE-1-1

**Séance du mardi 9 avril 2024  
D-2024/88**

Date de mise en ligne : 12/04/2024

certifié exact,

**Aujourd'hui 9 avril 2024, à 14h00,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

Suspension de séance de 16h55 à 17h11

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

M. Cyrille JABER présent à partir de 15h00, Mme Sandrine JACOTOT présente à partir de 16h50, M. Jean-Baptiste THONY présent à partir de 17h30, Mme Marie-Julie POULAT présente jusqu'à 15h40, M. Guillaume MARI présent jusqu'à 17h20, M. Vincent MAURIN présent jusqu'à 18h05, Mme Sylvie JUSTOME présente jusqu'à 18h40, M. Didier CUGY présent jusqu'à 18h40, M. Patrick PAPADATO présent jusqu'à 19h35.

M. Dimitri BOUTLEUX et Mme Harmonie LECERF MEUNIER quittent la séance de 19h41 à 20h35.

### **Excusés :**

Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

**Bordeaux - Ilot Dupaty - Prolongement de la rue Emile Peynaud entre la rue Surson et la rue Chantecrit - Avis du conseil municipal - Lancement de la procédure préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et à l'arrêté de cessibilité par Bordeaux Métropole - Approbation - Décision - Autorisation**

Monsieur Stéphane PFEIFFER, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole porte depuis plus d'une dizaine d'années le projet de réalisation de la rue Emile Peynaud reliant les rues Surson et Chantecrit, dans le quartier des Chartrons, afin de permettre une accessibilité au cœur de l'îlot Dupaty pour les modes doux et motorisés, à l'espace public « le jardin de ta sœur » et le désenclavement de parcelles inaccessibles ou mal protégées du point de vue de la sécurité incendie. Ce projet, inscrit en emplacement réservé au plan local d'urbanisme, a fait l'objet d'une concertation en 2012 ainsi que des démarches d'information, notamment en Conseil de quartier en 2022.

A l'issue de plusieurs années de négociations amiables, Bordeaux Métropole a pu se rendre propriétaire de 2 229 m<sup>2</sup> sur les 2 500 m<sup>2</sup> environ des emprises foncières nécessaires à la réalisation de la future voie, et a engagé, sur son foncier, des travaux sur des amorces de la voie en ses deux extrémités :

- Côté rue Surson, 121 mètres linéaires (ml) ont fait l'objet d'une première phase d'aménagement, mais restent actuellement inaccessibles au public à l'exception des 15 premiers mètres ; plusieurs projets de construction ont fait l'objet de permis de construire le long de cette amorce.
- Côté rue Chantecrit, 102 ml ont été réalisés et ouverts au public, pour l'heure à double sens, permettant la mise en place d'un second accès au jardin public communal « Jardin de ta sœur » ainsi que l'accès de riverains à leur logement.

Toutefois, une emprise de 271 m<sup>2</sup> appartenant à une copropriété n'a pas pu, à ce jour, faire l'objet d'une acquisition amiable ; de ce fait, Bordeaux Métropole a sollicité pour avis la commune de Bordeaux, quant à son intention de déposer un dossier de demande de déclaration d'utilité publique du projet de voirie aux fins de procéder à l'acquisition de cette dernière emprise, le cas échéant par voie d'expropriation.

Dans sa configuration définitive, la rue Emile Peynaud devrait présenter les caractéristiques suivantes :

- Une emprise de 10 mètres et une longueur totale de 250 mètres ;
- Une chaussée à sens unique de circulation de 3,3 mètres devant le parvis du « Jardin de ta sœur » et de 4,00 mètres en section courante avec un double sens cyclable sur toute la rue ;
- Deux trottoirs de part et d'autre de la chaussée agrémentés d'espaces plantés ;
- Un stationnement longitudinal alterné avec des fosses plantées d'arbres ;
- Un parvis planté sur toute la longueur du « Jardin de ta sœur ».

Afin de concilier fonctionnalité et quartier apaisé (en « zone 30 »), le traitement du stationnement privé sera intégré aux opérations immobilières dans les cœurs d'îlot. Des places de stationnement ponctuelles seront prévues sur le domaine public pour répondre aux besoins de fréquentation du quartier et des riverains (jardin public, services à la personne, ...).

La réalisation de ce projet de voirie permettra

- De valoriser la visibilité et l'accessibilité du « Jardin de Ta Sœur », qui doit en parallèle faire aussi l'objet d'un réaménagement plus qualitatif en 2024/2025 ; ce projet de voirie est donc développé en cohérence avec l'équipement communal ;
- D'améliorer l'accessibilité, notamment des services de secours, aux emprises des riverains
- De requalifier le cœur de l'îlot situé à proximité de la ligne B du tramway comprenant des bâtiments abandonnés en ruines.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs de bien vouloir :

- Emettre un avis favorable sur la demande de déclaration d'utilité publique de Bordeaux Métropole pour la création de la voie nouvelle Emile Peynaud
- Autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions en exécution de la présente

## **ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES  
ABSTENTION DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 9 avril 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Stéphane PFEIFFER**



Légende

- Localisation de la rue Emile Peynaud concernée par le projet
- Voie existante ouverte au public
- Voie existante non ouverte au public
- Portion de voie à créer - projet d'acquisition



Création d'une voie nouvelle entre la rue Chantecrit et la rue Surson  
Bordeaux Métropole

